



EDITION N° 81
AVRIL 2014

DOMART SUR LA LUCE



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

Le mot du Maire

Va-t-on voter de nouveau?

C'est la question que tout le monde se pose, et que l'on me pose dès qu'on me croise. En fait personne jusqu'à hier (samedi 19) ne pouvait répondre à cette question qui pourtant, est primordiale pour le village. Des bruits, un article du courrier picard, rien, aucune information vérifiable ne nous a été délivrée jusqu'à hier.

Or hier tous les membres de l'équipe municipale ont reçu un courrier recommandé en provenance du Tribunal ! A l'évidence le préfet entend faire annuler nos élections.

Bien sûr nous nous battons ! La réponse est déjà rédigée, pour une audience fin Mai.

Qu'à cela ne tienne, cela ne nous empêche pas d'avancer, nous avons du travail !

Le budget doit être voté pour la fin du mois ainsi que le compte administratif. Il reste encore à constituer les commissions et relancer le PLU qui n'en finit plus de reculer à chaque nouvelle exigence administrative.

Comme vous avez dû le remarquer la place de notre village est enfin propre. Les espaces verts régulièrement tondus

Mais il reste encore beaucoup de travail et nous sommes là pour ça. Aucune tracasserie administrative ne nous fait peur. Nous avons retroussé nos manches et nous allons continuer de plus belle.

Frederic BINET

Une nouvelle équipe municipale à votre service



Le 23 Mars dernier vous avez décidé à une grande majorité de faire confiance à cette nouvelle équipe constituée d'anciens membres du conseil, mais vous avez aussi, fait confiance à des nouveaux élus, désireux d'apporter du sang neuf à notre commune avec sans aucun doute un autre regard qui nous permettra d'innover !!

Commune de Domart sur la Luce : <http://www.domart-sur-la-luce.fr/>

Adresse courriel : mairie.domartsurlaluce@orange.fr Téléphone : 03 22 42 20 03 Fax : 03 22 42 25 81

Le 29 Mars dernier la première réunion de conseil a permis de mettre en place la nouvelle équipe municipale. La passation de pouvoir s'est déroulée dans une très bonne ambiance. Gérard DUFOUR le maire sortant, ému sans doute, mais content de prendre maintenant une vraie retraite...La vie d'un Maire n'étant pas de tout repos !! S'agissant d'une équipe unie cette première réunion s'est déroulée dans le meilleur esprit.



Frederic BINET a été élu 1^{er} Magistrat de la commune.

Jacky WALLET sera le 1^{er} Adjoint, **Yves CARON** le second et **Patrick GAUDRILLER** le 3^{ème}.

Lors de ce conseil chacun des adjoints a reçu des délégations validées lors du conseil municipal suivant (celui du Jeudi 03 Avril).

Les idées ne manquent pas, mais rien ne se fera sans vous avoir consulté comme nous vous l'avons promis lors de notre campagne.

Nous allons créer des commissions locales qui permettront à chacun de vous de venir nous rejoindre afin de nous aider à les animer. Votre point de vue, nous sera très précieux.

Nos priorités : Ecole (SISCO), Bâtiments et Patrimoine, Environnement et Sécurité, Vie associative.

Dans les prochains jours sera voté le budget primitif pour l'année en cours.

La date limite en cette année électorale est fixée au 30 Avril.

Plan Local d'Urbanisme(Le Point)

La dernière réunion de commission du 20 Mars 2014 a permis de finaliser les derniers éléments. Le dossier est maintenant complet et aurait pu être arrêté par le conseil municipal dès le 30 Avril 2014.

Mais, nous devons tenir compte de la situation particulière dans laquelle nous nous trouvons, mais aussi d'une loi ALUR (Accès au Logement et un Urbanisme Rénové qui date du 24 mars 2014 et qui nous obligera après l'enquête publique à l'inclure dans quelques points de règlements du présent PLU.

Nous stopperons le PLU dès que la situation sera revenue « normale ».La réalisation d'un PLU a un cout très élevé, aussi ne faudrait-il pas le gâcher par des initiatives hasardeuses !

Votre environnement

Comme vous l'avez remarqué depuis plusieurs semaines, l'environnement au quotidien est l'une de nos priorités. Nous voulons une commune accueillante et c'est pourquoi l'accent a été mis sur les tontes régulières ainsi que sur le fleurissement maîtrisé ! A ce sujet, merci de nous aider à la rendre agréable en respectant vous-même votre environnement

Cimetière communal

Les travaux d'installation du columbarium ont débuté ...Budgétée en 2013, l'installation devrait être effective sous quelques semaines. Pour rappel un processus complémentaire d'abandons des tombes a été réinitialisé pour 3 années en Décembre dernier.

Chés Pécheux d'Zentailles communiquent

Pour rappel les cartes de pêche sont en vente auprès de :

José SLOOT 16 rue de l'hirondelle Tel : 03 22 42 90 82

Louis Baraquin 15 rue du Pont Tel : 03 60 28 97 98

SNC Anne et Jean-Marie 80440 Boves Tel : 03 22 09 37 25

Bar Tabac du Moulin Rue Pierre Brossolette à Moreuil Tel : 03 22 66 08 98

Et à l'Agence Postale communale de Domart aux heures d'ouverture. Tel : 03 22 42 20 49

Exploitation des Peupliers

Débutée il y a près de 2 ans l'exploitation a pris du retard suite aux intempéries de l'hiver dernier notamment ! Mais ce retard a permis à beaucoup parmi vous, de pouvoir bénéficier de bois à un prix très avantageux en leur laissant le temps de l'exploiter !



Le conseil municipal tient à remercier à ce sujet Sylvain DELIENS commandité par l'ancien conseil pour avoir parfaitement régulé cette exploitation. La replantation ne devrait pas tarder à être effectuée et la remise en état du sentier de randonnée également !

Merci aux riverains pour leur patience et merci à tous ceux qui ont facilité ce long travail d'exploitation.

Le pré dit « le Marais » devrait retrouver toute sa quiétude à la fin du printemps !!

Commune de Domart sur la Luce : <http://www.domart-sur-la-luce.fr/>

Adresse courriel : mairie.domartsurlaluce@orange.fr Téléphone : 03 22 42 20 03 Fax : 03 22 42 25 81

Assemblée Générale du Comité des Fêtes



A l'occasion de l'Assemblée Générale du vendredi 25 avril, le nouveau bureau du comité des fêtes sera élu. Il est composé de 7 personnes dont 4 membres du conseil municipal (M. BOILEAU Florent, PERRIN Sébastien, SALOME Marc et WALLET Jacky...). Le comité des fêtes est chargé d'organiser, pour le compte de la commune, quelques manifestations : fête locale, festivité du 14 juillet, ateliers créatifs, colis et repas des aînés, Noël des enfants Ainsi, vous pouvez rejoindre l'équipe soit en intégrant le bureau, soit en tant que membre bénévole. Seul un bureau complet avec une aide extérieure permettra le bon

fonctionnement du comité des fêtes.

Si vous ne pouvez pas assister à l'AG n'hésitez pas à contacter les élus afin de nous rejoindre malgré tout... Il n'est jamais trop tard pour bien faire et cela dans l'intérêt de tous.

APPEL à la population.

Commissions communales des impôts directs (CCID)

OBLIGATOIRE dans une commune :

La commission communale des impôts directs comprend sept membres :



- le maire ou l'adjoint délégué, est président, Avec six commissaires. (+ 6 suppléants)

Les commissaires doivent :

- être français,
 - avoir au moins 25 ans,
 - jouir de leurs droits civils,
 - être inscrits sur l'un des rôles d'impôts directs locaux dans la commune,
 - être familiarisés avec les circonstances locales, et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux de la commission.
- L'un des commissaires doit être domicilié hors de la commune.

« Le rôle de la CCID est essentiel, puisque cette commission est chargée de recenser et classer les immeubles afin de fixer les impôts locaux qui seront payés par les contribuables, ce qui déterminera les recettes fiscales de la collectivité. L'évaluation des valeurs locatives cadastrales est d'une importance capitale pour les finances communales.

Le CCID se réunit une fois par an.

N'hésitez pas à proposer votre candidature par simple courrier en Mairie.

En ce qui concerne **les commissions locales** : leur nombre sera déterminé lors de la prochaine réunion de conseil.

Une fiche d'inscription est jointe au présent bulletin. Des informations complémentaires vous parviendront pour déterminer les réels besoins en membres ainsi que le rôle de chacun et chacune dans ses commissions.

Vos conseillers s'engagent eux aussi bien entendu

Représentativité dans les commissions extérieures à la commune

Syndicats	Titulaires	Titulaires	Suppléants
SISCO RPI de la Luce	BINET Frederic	DELAVENNE Fabienne	SALOME Marc
SIAEP (Syndicat Intercommunal d'adduction Eau Potable)	GAUDRILLER Patrick	PERRIN Sébastien	CHAVIRON Colette
SIVU ALSH	WALLET Jacky	ALLIOTE Sophie	BOILEAU Florent
FDE 80 (Ex SIER°) (Energie Electrique)	GAUDRILLER Patrick	CADET Vinciane	BOILEAU Florent (Reste à désigner : 1)

Commune de Domart sur la Luce : <http://www.domart-sur-la-luce.fr/>

Adresse courriel : mairie.domartsurlaluce@orange.fr Téléphone : 03 22 42 20 03 Fax : 03 22 42 25 81

Représentativité au niveau de la commune

	Titulaire	Titulaire	Suppléant
Conseil des Ecoles	BINET Frederic	CADET Vinciane	

Elections au SISCO.

Le Vendredi 11 Avril la nouvelle assemblée représentative du syndicat a élu son bureau.

La Présidente s'appelle : Nathalie LEBER (Démuin)

2 vice-Présidents : Fabienne DELAVENNE (Domart !) et Mehdi LECLERCQ (Aubercourt)

Un poste de trésorier a été créé afin de faciliter le travail de la secrétaire.

C'est Sabine LENGLET (Berteaucourt les Thennes) qui fut l'heureuse élue.

Le travail ne manquera pas pour ses nouveaux élus...Bon courage à eux !!!

Ateliers Créatifs de Pâques



Le mercredi 16 avril, 21 enfants sont venus animer notre salle des fêtes. Ils ont réalisé des objets sur le thème de Pâques : un lapin de Pâques garni, un œuf décoré et un panier surprise. L'après-midi s'est clôturé par la dégustation de gâteaux préparés par les mamans : un grand merci pour ces douceurs

Merci à Sabrina et à Martine pour cette parfaite organisation.



La Ronde Pâques

Une bonne 20 d'enfants sont venus le samedi 19 Avril faire leur récolte de bons œufs de Pâques. Merci à toutes les cloches pour leur générosité et merci en particulier à la Présidente du comité des fêtes, Martine pour cette parfaite organisation !

Le Soleil présent à mis du baume au cœur aux organisateurs pour la plus grande joie des enfants.

Evènements à venir et informations diverses

Le Mercredi 23 Avril à 14h00 : « livraison des Poules » Les futurs propriétaires ont été avertis par courrier. !

Le 1^{er} Mai : Concours de Pêche à la Truite. Il n'est pas trop tard pour s'inscrire !

Le 1^{er} Mai en matinée : Passage dans notre commune d'un rallye touristique Automobile organisé par la Municipalité de Vrely. (Une étape est prévue à la Salle des Fêtes entre 9h00 et 11h00)

Le 04 Mai course Auto poursuite sur terre (organisation PSM 80)

Le 8 mai aura lieu la traditionnelle commémoration de la victoire de 08 Mai 1945. Remises de gerbes et vin d'honneur sont au programme. Invitation communale à venir.

Le 18 Mai : Epreuve de Randonnée Equestre au Centre de l'entre 2 Prés.

Sans oublier, le week-end du **24-25 Mai** la fête locale et le dimanche **25 Mai** les élections Européennes et la réderie !!!

Il va être difficile de faire cohabiter ces 2 évènements, mais soyez certain que nous ne resterons pas les bras croisés !



Ramassage Ordures ménagères : Une erreur est à noter concernant le calendrier de collecte pour les communes collectées en ordures ménagères le jeudi. En effet, les jeudis 1^{er} mai et 29 mai fériés sont bien rattrapés les vendredis qui suivent (le 2 et le 30)